



Réseau de Recherche et d'Echanges
sur les Politiques Laitières

www.repol.sn



Série « Documents de travail »

Synthèse bibliographique sur les filières laitières au Niger

Hamani MARICHATOU (Faculté d'agronomie / U.A.M.), Harouna KORE
(Faculté d'agronomie / U.A.M.) Henri Kokou MOTCHO (Faculté d'agronomie /
U.A.M), Gilles VIAS (ONG Karkara)

Document de travail n° 04

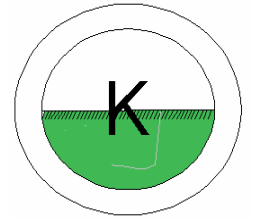
Coordination : ISRA-BAME

Avec le concours de



GRET





UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

ONG KARKARA



SYNTHESE SUR LES FILIERES LAITIERES AU NIGER

***Hamani MARICHATOU,
Harouna KORE,
Henri Kokou Mmotcho
Gilles VIAS***

*Maître-assistant, Faculté d'agronomie de l'U.A.M.
Maître-assistant, Faculté d'agronomie de l'U.A.M.
Maître-assistant, Faculté d'agronomie de l'U.A.M.
Responsable de la CAPEN / ONG Karkara*

Mai, 2005

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
Introduction	5
Structuration des filières et offre en lait et produits laitiers	7
Les filières laitières locales	7
Les bases de la production laitière au Niger	7
Le cheptel	7
Les principaux systèmes de production	8
Les systèmes d'élevages pastoraux	8
Le système d'élevage agro-pastoral	10
L'élevage périurbain	10
Caractéristiques techniques	11
Les vaches laitières.....	11
Organisation sociale et économique.....	14
Le secteur de transformation laitière locale	16
Types d'acteurs, types et caractéristiques des produits.....	16
Le secteur privé moderne	16
Le secteur semi moderne.....	17
a) Kani-lait.....	17
b) Coopérative Laitière de Niamey (CLN).....	17
Le secteur artisanal.....	18
Procédés techniques	18
Le secteur moderne	18
Le secteur semi moderne.....	19
Les circuits de distribution et de commercialisation.....	20
Types d'acteurs, produits et flux	20
Le circuit direct	20
Le circuit intégré	20
Le circuit semi- intégré	20
Les filières d'importation de lait et produits laitiers	21
Organisation de l'approvisionnement en lait et produits laitiers.....	22
Transformation des produits laitiers importés.....	22
L'environnement institutionnel des filières laitières au Niger	25
Types d'institutions, coordination verticale et horizontale des acteurs	25
L'Etat.....	25
Les acteurs directs des filières.....	25
Les producteurs	25
Les collecteurs.....	26
Les transformateurs	26
Les Consommateurs	26
Les acteurs indirects des filières.....	27
Les partenaires au développement	27
Analyse de l'évolution des différentes politiques : types et résultats	29
Politiques actuelles dans le secteur laitier : types et résultats	30
Sélection, multiplication et diffusion	30
Amélioration de l'alimentation	31
Promotion de l'industrie laitière.....	32
Politiques d'accès aux intrants, aux ressources.....	33
Accès aux médicaments vétérinaires.....	33

Accès aux fonciers	34
Organisation professionnelle, service d'appui à la filière	36
Perspectives de développement des filières locales et question de recherche	36
Conclusion	37
Bibliographie	38

Introduction

Pays enclavé, au relief relativement plat, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 Km² dont 152 000 Km² seulement sont actuellement exploitables à des fins agricoles et 620 000 Km² à des fins pastorales. Le climat est de type sahélien avec une longue saison sèche et une courte saison des pluies qui dure trois (3) à quatre (4) mois. La pluviométrie irrégulièrement répartie dans l'espace et dans le temps, oscille entre 0 et 800 mm par an. C'est un pays à longue tradition pastorale où l'élevage représente le sous-secteur le plus dynamique du secteur primaire et porteur de croissance pour l'économie nationale.

L'élevage est crédité d'une contribution de 11% au PIB national et participe à la formation du PIB agricole à hauteur de 35%. Le sous-secteur de l'élevage constitue aussi la seconde recette d'exportation du pays après l'uranium. En 2003, selon les statistiques du Ministère des Ressources Animales, l'élevage a constitué 12% des recettes d'exportation après l'uranium. A cause de son importance macro-économique, le développement du sous-secteur de l'élevage constitue une priorité absolue pour l'Etat tel que consigné dans la loi portant «*Principes Directeurs d'une Politique de Développement Rural pour le Niger*», dans le «*Programme de Développement Economique et Social 2000-2004*» et dans le «*Document cadre pour la Relance du secteur de l'Elevage au Niger*».

L'élevage revêt aussi une importance socio-économique puisqu'il occupe 80% de la population, fait vivre de façon exclusive 20% de la population nigérienne (MRA, 2001) et dans cette optique, la stratégie de lutte contre la pauvreté élaborée par les autorités politiques attribue au sous-secteur de l'élevage un rôle moteur pour répondre au défi de la lutte contre la pauvreté dans les ménages. Parmi les activités génératrices de revenu qui se placent au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages, la vente du lait occupe une place centrale.

Le lait est une composante stratégique de l'apport en protéines en Afrique sub-saharienne. Il a un poids économique considérable sur la balance des paiements dans la plupart des pays et représente un souci permanent dans le contrôle des équilibres macro-économiques puisque la production est largement en deçà des besoins des populations et le déficit est compensé par des importations massives (LY, 2001). Au Niger, La promotion de la filière laitière fait partie des programmes prioritaires retenus, en raison notamment du rôle important du lait dans le processus de sécurisation alimentaire. En effet, la consommation de lait a régulièrement baissé depuis les années 1960 (de 168 à 37 litres par habitant et par an) et la production

nationale ne satisfait plus que 50% de la demande. Le Niger doit ainsi importer annuellement des produits laitiers pour environ une valeur de 6,6 milliards de Fcfa.

Ce rapport constitue une revue de la documentation se rapportant aux filières laitières du Niger. Sa finalité est de présenter les caractéristiques des filières, leur niveau d'organisation, leurs performances techniques et économiques. Il se veut de repérer les domaines insuffisamment explorés en vue de proposer des axes de recherche dans le cadre du projet de recherche sur les politiques laitières.

Structuration des filières et offre en lait et produits laitiers

Les filières laitières locales

Les filières laitières au Niger se composent de l'ensemble des agents économiques qui contribuent directement à la production, la collecte, la transformation, la distribution et la consommation du lait au Niger. Ces agents, de profils variés, assument des fonctions techniques et commerciales différentes et ont des intérêts antagonistes. Ce sont les producteurs, les collecteurs, les transformateurs, les distributeurs les pouvoirs publics et les consommateurs. Globalement, on peut distinguer deux types de filières laitières.

- Les filières laitières périurbaines existent dans les grandes villes du Niger (Niamey, Agadez, Birni N'konni, ...). Elles sont animées par des éleveurs laitiers périurbains, un réseau de collecteurs et des unités de transformation artisanales, semi-modernes ou modernes. Ces filières sont les plus dynamiques et les plus documentées. Elles sont caractérisées par la proximité qui lie les zones de production et les centres de consommation, l'existence d'unités de transformation qui permet l'organisation des circuits de collecte.

- Les filières laitières rurales très présentes dans les zones agricoles et agropastorales. Ces filières exploitent le bétail des agro-éleveurs et des éleveurs transhumants. L'éloignement des centres de consommation et l'absence d'un réseau de collecte obligent ces filières à se spécialiser dans la transformation du lait (beurre, lait caillé, ...).

- A côté de ces filières, on peut évoquer l'existence des systèmes de ranching (des centres de multiplication de bétail) mis au point par l'Etat et qui approvisionnent en lait certaines unités de transformation.

Les bases de la production laitière au Niger

Elles englobent le cheptel et les systèmes de production.

Le cheptel

La composition du cheptel nigérien au cours des dernières décennies a été modifiée au gré des changements climatiques (grandes sécheresses, aridification du climat) pour s'adapter à la contrainte alimentaire. C'est ainsi qu'une option pour l'élevage camelin et des petits

ruminants a été résolument prise par les éleveurs. Les camelins sont passés de 360 000 têtes en 1965 à 800 000 têtes en 1996 et les petits ruminants de 3 950 000 à 9 620 000 têtes). L'effectif national de petits ruminants a doublé en trois décennies (1965-1995). L'accent a été mis sur les ovins (+ 72 % en vingt ans). Les caprins restent majoritaires, ce qui est favorable à la reconstitution du cheptel après la sécheresse et à une meilleure valorisation au kilogramme de poids vif. Ces aspects permettent à l'élevage caprin de disposer d'avantages comparatifs indéniables par rapport aux bovins.

Aujourd'hui, les deux tiers du cheptel bovin sont élevés dans la zone agro-pastorale à l'exception des troupeaux *Bororo*. L'effectif des bovins a chuté de près de 50 % en 30 ans. De même, on note une descente des bovins vers le sud.

En l'an 2000, on estime le cheptel nigérien à 3 406 059 bovins, 6 625 903 ovins, 8 559 434 caprins, 327 860 asins, 625 353 équins et 1 082 063 dromadaires.

C'est au tour de ce cheptel que s'organise la filière laitière. Les estimations de la FAO donnent à l'espèce caprine le tonnage le plus élevé (97 000 tonnes contre 14 000 et 10 000 litres respectivement aux espèces ovines et camelines). Très peu de données existent sur la production bovine. Néanmoins, c'est l'espèce qui bénéficie de plus d'initiatives pour augmenter la production laitière dans le but d'assurer une autosuffisance alimentaire.

La dispersion de la production dans les différentes zones de production et le manque de contrôle laitier à travers des enquêtes périodiques sur l'ensemble du territoire ne permettent pas de donner avec précision des chiffres sur la production nationale de lait. Cependant, pour les besoins des statistiques, la Direction de l'Elevage se base sur certains paramètres pour estimer la production (Bédari, 2000).

Les principaux systèmes de production

Les systèmes de production qui alimentent les filières laitières au Niger sont de divers types et dominés par les modes extensifs de conduite des troupeaux. De façon générale, il existe trois grands systèmes de production :

Les systèmes d'élevages pastoraux

Les systèmes d'élevages pastoraux sont rencontrés en zone pastorale, zone sahélo saharienne, localisées au nord où les quantités de pluies sont de 150 mm par an. Ce faible niveau de

précipitations ainsi que les modes de conduite des troupeaux en font une zone exclusivement pastorale.

Deux types d'éleveurs fréquentent cette région :

- Les éleveurs autochtones fixés autour des pâturages quasi-permanents des vallées fossiles. En fonction des années, les troupeaux effectuent de petites migrations en saison des pluies (d'août à octobre) vers le nord (Azaouak) ou le nord-est (Vallée de l'Ighazer). Ces pasteurs sont en grande majorité propriétaires de leurs animaux.

- Les éleveurs transhumants venant exploiter les pâturages de saison des pluies de la zone pastorale nord.

L'élevage pastoral est caractérisé par un troupeau mixte de petits et gros ruminants, composé de races locales assez rustiques. La mobilité sous forme de transhumance ou de nomadisme constitue la principale forme de conduite du bétail. La transhumance est le système le plus important de par les effectifs des troupeaux concernés. Elle est pratiquée par les Peuls et les Touaregs qui effectuent des déplacements d'amplitudes variables du nord vers le sud.

Au début de la saison des pluies, les troupeaux remontent en zone pastorale où ils disposent de fourrage, d'eau des mares, et profitent des terres salées pour une complémentation minérale. Les animaux restent dans cette zone jusqu'à la fin des récoltes des champs ou lorsque les mares tarissent. Une partie de ces troupeaux de la zone pastorale redescend sur les terroirs d'attache où elle transhume le reste de l'année. La descente plus au sud n'est envisagée qu'en année fortement aride.

Le nomadisme quant à lui consiste en une migration de toute la famille selon un schéma non prédéfini, en fonction des ressources disponibles, mais dans une aire caractéristique du groupe ethnique. Les éleveurs pratiquent le nomadisme en toute saison. Cette stratégie est caractéristique des populations Peules. Par contre, le besoin d'avoir un terroir d'attache dans ce contexte de décentralisation contraint les Peuls nomades par excellence à se reconverter à la transhumance (Pacholek et al, 2001).

La production laitière du bétail dans les systèmes d'élevage pastoraux reste faible et se situe respectivement pour les vaches et les chèvres autour de 2 à 3 litres et 4 à 6 litres par animal et par jour. La production laitière est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Les faibles quantités non consommées sont transformées en beurre, lait caillé et fromages.

Les éleveurs autochtones alimentent très peu les filières laitières au Niger. Par ailleurs, l'éloignement de ces éleveurs rend très difficile l'accessibilité au lait par les populations rurales. En revanche, les éleveurs transhumants alimentent fortement les filières laitières rurales.

Le système d'élevage agro-pastoral

Le système d'élevage agro-pastoral est caractéristique de la zone agro-pastorale. Il a la particularité de favoriser une sédentarisation de nombreux pasteurs et la mise en cultures progressive des espaces pastoraux. Ces groupes restent propriétaires de troupeaux qu'ils confient en général à des bergers. Avec le déficit pluviométrique apparu au cours des 40 dernières années (-30%), la mise en cultures de terres pastorales -généralement les meilleures- a diminué les ressources fourragères disponibles et a amplifié la migration saisonnière des troupeaux vers le nord.

On observe dans cette zone :

1. quelques élevages mixtes sédentaires peu nombreux, situés dans les vallées où les animaux trouvent des ressources fourragères suffisantes toute l'année ;
2. plus généralement des élevages bovins ou camelins effectuant une transhumance vers la zone pastorale nord en saison des pluies et parfois vers la zone agricole en saison sèche. Ces migrations sont de durée et d'amplitude déterminées par la pluviométrie très variable en fonction des années ;
3. des troupeaux de la zone agricole en migration vers la zone pastorale nord.

L'élevage périurbain

L'élevage périurbain est en majorité tenu par les éleveurs Peuls. Ils représentent 89% des producteurs laitiers autour de la ville de Niamey contre 11% pour les autres ethnies à savoir Zarma, Haoussa, Touareg, ... Ces producteurs se sont installés autour de la ville avec 72% dans un rayon de moins de 15 km et 28% au-delà de 15 km (**Vias et al., 2003**).

Le renouvellement des animaux se fait à partir du troupeau principal transhumant. Les vaches suitées sont rapprochées des villes pour être valorisées (à la mise bas pour avoir du lait) et, à l'approche de l'hivernage, certaines rejoignent le troupeau principal en transhumance (au tarissement). L'âge moyen à la réforme des vaches est de 16 ans 2 mois dans ces élevages périurbains (**Vias et al., 2003**).

Le cheptel exploité est constitué pour l'essentiel (94% du bétail laitier) de zébus [*l'Azaouak* (22%), la *Djèli* (63%), la *Bororo* (6%) et la *Goudali* (3%)] ; le reste (6%) regroupe les taurins et les métisses. La taille moyenne du cheptel bovin par producteur est de 17 têtes. La structure de ce cheptel démontre la forte spécialisation de ces élevages à la production laitière. En effet, les femelles en âge de se reproduire (FAR) représentent 56%. Les taureaux (4%), les

taurillons (8%), les velles (16%) et les veaux (16%) composent le reste du troupeau. Le troupeau laitier périurbain est élevé selon un mode extensif. Les parcours périurbains pauvres constituant l'essentiel du pâturage des animaux, une complémentation à base de son leur est servie au retour du pâturage.

La production moyenne de lait autour de la ville de Niamey est saisonnière. Les vaches produisent en moyenne 2,44 litres/vache/jour en saison des pluies contre 2 litres et 1,44 litres respectivement en saison sèche froide et saison sèche chaude. La fraction vendue représente 68 %, le reste (32%) étant destiné à l'autoconsommation.

Selon une récente enquête conduite par VSF-Belgique, environ 1 562 unités de production laitière ont été recensées autour de la ville de Niamey produisant 30 490 litres de lait en saison des pluies dont 20 733 litres commercialisés, 24 992 litres en saison sèche froide dont 16 995 litres vendus et 17 994 litres en saison sèche chaude dont 12 236 litres commercialisés. 24 492 litres de lait sont en moyenne produits autour de la ville de Niamey dont 16 655 litres commercialisés.

Caractéristiques techniques

Les vaches laitières

Contrairement à certains pays tropicaux où l'amélioration de la production laitière repose sur l'introduction des races performantes des zones tempérées, au Niger, les services publics ont voulu utiliser au mieux les ressources naturelles locales (**GOURO, 1991**). Ainsi, quel que soit le système d'élevage considéré, on retrouve quatre principales races zébu qui alimentent la production laitière (la race Azaouack, la race M'Bororo, la race Djéli et la race Goudali) et une race taurine (la vache Kouri).

Le zébu Azaouack

Le zébu Azaouack est originaire du nord-ouest du Niger et tire son nom de la vallée de l'« Azaouakou ». Cette vache se rencontre à l'est du Mali, au Burkina-Faso et au Niger, jusqu'au fleuve qui constitue sa limite d'extension à l'est. On en trouve aussi au nord-ouest du Nigeria. Ces zébus sont élevés par les Touaregs, les Arabes et les Peuls. L'effectif était estimé à 2 600 000 têtes au Niger en 1985 (Meyer, 2002). Dans de bonnes conditions d'élevage, la production laitière journalière moyenne peut atteindre 7 à 8 litres en élevage extensif. Ce zébu présente également de bonnes aptitudes bouchères avec un rendement carcasse de 50%.



Figure 1: Vache Azaouack.

Source : CAPEN, 2002

Le zébu M'Bororo

Ce zébu peuple tout le Niger jusqu'au Tchad, nord Nigeria, Cameroun et en République Centre Africaine (RCA). Il représente un tiers du cheptel bovin au Niger. La production principale est le bœuf de boucherie de plus de 4 ans. Le lait est exploité bien que produit en petite quantité : 2 litres/jour au maximum.



Figure 2 : Vache M'Bororo

Source : CAPEN, 2002

Le zébu Goudali

Il vit dans le nord du Bénin, au Niger, au Cameroun, en RCA et à l'est du Nigeria d'où il est originaire. Il coexiste avec le zébu M'Bororo élevé par d'autres rameaux de l'ethnie Peul.

C'est un animal à triple fin : c'est bon laitier avec une production moyenne de 1 000 à 1 100 kg en 230 jours. Il engraisse sur les pâturages et c'est un animal docile pour la traction.



Figure 3 : Vache Goudali

Source : CAPEN, 2002

Le zébu Djéli

Le zébu Peul nigérien se rencontre également au Burkina-Faso, au Tchad, au Cameroun, en Centre Afrique et dans les régions voisines du Nigeria. Le bœuf est utilisé pour la traction animale et la culture attelée. C'est un bon animal de boucherie. L'aptitude à la production laitière est très faible : 2 à 3 litres/jour en début de lactation. La durée de lactation est de 160 à 200 jours pour une production moyenne de 400 à 450 litres.



Figure 6 : Vache Djéli et son veau

Organisation sociale et économique

La consommation du lait en nature est une habitude alimentaire chez les populations pastorales du Niger. Le lait de vache ou de chamelle est l'aliment de choix des éleveurs Peul, Touaregs et Arabes. L'essentiel est consommé cru par les membres de la famille après la traite. Il est bu en nature ou mélangé à la bouillie de mil. Les surplus de la traite sont donnés aux pauvres ou troqués contre du mil (une mesure de mil pour deux mesures de lait) ou d'autres marchandises.

En période de migration, lorsque les troupeaux sont éloignés des familles, le lait non consommé peut parfois être donné à d'autres animaux (chiens, chevaux, ...) voire jeté. Cette pratique est plus fréquente chez les Touaregs que chez les Arabes qui ne prélèvent que les quantités à consommer. En effet, une croyance Touarègue veut que le lait bu en trop grande quantité par les chamelons provoque de la diarrhée. La traite des chameaux est donc systématique et, faute de consommateurs proches, produit des surplus non consommés.

Originellement, dans l'élevage pastoral, quelle que soit l'ethnie, la gestion du lait relève de la femme. Cette gestion comprend la traite, la distribution du lait trait au sein du ménage pour l'autoconsommation, la transformation du lait et le troc du lait contre des céréales. Cette gestion du lait intègre l'organisation sociale du ménage (répartition des tâches). Ainsi, les pratiques d'agrégation, de conduite, de santé et de gardiennage relèvent des hommes, les soins aux nouveaux nés, la traite et la surveillance des jeunes relèvent des femmes. Il est important de faire remarquer que dans ce type d'élevage et pour ces sociétés pastorales, le lait n'a aucune valeur marchande. C'est l'aliment de base consommé et présenté aux visiteurs pour les accueillir. La femme à travers la gestion du lait s'insère dans la gestion globale du troupeau.

La sédentarisation des pasteurs et les évolutions observées dans l'élevage pastoral en réaction au changement climatique a amené des changements dans les sociétés pastorales. De même, ces évolutions ont apporté des changements souvent négociés avec la femme dans la gestion du lait.

Premier changement : de nombreuses sociétés pastorales s'insèrent dans les circuits marchands en vendant des produits d'élevage ou du bétail. Le lait est devenu un produit marchand. Lorsque les centres de consommation restent proches des zones de production, le lait frais ou transformé est vendu par la femme. Les recettes sont gérées par la femme et rentrent dans les stratégies de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté du ménage. C'est l'exemple des Peul du village de Kornaka où l'on peut voir au marché une trentaine de

femmes vendre le lait, le beurre ou le fromage. Lorsque les points de vente sont très éloignés des zones de production, les hommes se chargent de la vente des produits laitiers (le beurre et généralement les fromages). Deux scénarii peuvent se présenter : (i) une désappropriation de la femme de la gestion des recettes dues à la vente des produits laitiers, (ii) un partage négocié des recettes à la femme. Les axes de recherche à ce niveau sont de voir les niveaux de désappropriation. Comment se fait cette désappropriation dans ces sociétés pastorales (Peul, Touareg) où la femme a du pouvoir ?

Deuxième changement : de nombreuses sociétés pastorales ont changé de pratiques d'élevage : réduction de la mobilité, fractionnement du troupeau, introduction de la complémentation dans la conduite alimentaire, ... Par exemple de nombreux éleveurs se sont installés dans les périphéries des grandes villes pour vendre du lait. Dans ce cas de figure, le lait est directement géré par l'homme qui privilégie la vente directe aux unités de transformation (Niger lait, Solani, Coopérative laitière). Cette gestion du lait par l'homme ne signifie pas une désappropriation de la femme puisqu'elle est associée à une corvée dans le travail que la femme ne peut effectuer surtout que ces sociétés sont très islamisées. Il s'agit de l'acheminement du lait aux laiteries à l'aide de mobyettes, la prospection pour l'achat du son dans les ménages (cela nécessite des heures de marches), l'achat et l'acheminement d'eau pour l'abreuvement du troupeau. Il est important de préciser que lorsque le lait acheminé par les hommes est invendu ou refusé par la laiterie pour cause d'hygiène, il est restitué à la femme qui le transforme pour le vendre. Dans ce système périurbain, il s'agit surtout d'une co-gestion du lait qui vise à garantir la survie du bétail et de la famille.

Le secteur de transformation laitière locale

Bédari (2000) distingue trois secteurs dans la transformation laitière au Niger.

- Le secteur privé moderne composé d'unités industrielles. Initialement au nombre de deux localisées à Niamey (SOLANI, Niger Lait), ce secteur s'est enrichi récemment d'une autre unité de transformation à Zinder (Grande Laiterie de Zinder).
- Le secteur privé semi-moderne représenté par les unités semi-industrielles de transformation (Kany lait, Tarmamoua Ader, Lait Albarka, et l'Etat (fromager des centres de multiplication). La faible compétitivité de ce secteur a entraîné la fermeture de certaines unités. A l'heure actuelle, Tarmamoua Ader, la coopérative laitière de Niamey et la laiterie Azla saveur d'Agadez, représentent des expériences réussies de ce secteur.
- Le secteur artisanal composé essentiellement de femmes à plus de 90 % : vente et autoconsommation.

Le secteur le plus étudié est le secteur industriel.

Types d'acteurs, types et caractéristiques des produits

Le secteur privé moderne

Société du lait du Niger (SOLANI)

Initialement connu sous le nom de SOLANI (Société du lait du Niger), cet office fût créé en 1970 par le Gouvernement du Niger avec l'aide des bailleurs de fonds et avait pour mission d'améliorer la santé et l'état nutritionnel des populations (femmes enceintes et enfants) à travers la consommation des produits laitiers de bonne qualité vendus à des prix accessibles. Dans le cadre du programme de privatisation initié par l'Etat du Niger, l'OLANI (l'Office du lait du Niger) a été cédé à un groupe de privés nigériens en 1998, puis transformé en société anonyme (S.A) le 31 mai 1998 avec un capital de 750 millions de Fcfa. La société a un effectif de 50 personnes et assure la production (transformation) et la commercialisation de lait et produits laitiers.

La société Niger-lait

Niger-lait est une société anonyme créée par des privés nigériens avec un capital de 101 millions de Fcfa. Elle emploie 40 personnes.

Ce secteur moderne fabrique une gamme de produits laitiers :

- Le lait fermenté ou caillé ;
- les yaourts brassés aromatisés (banane, vanille, fraise, vanille ou ananas, conditionnés en sachets de 200-250 ml et bouteilles plastiques de 33 cl ;
- les yaourts en pots aromatisés ananas, cocktail, noix de coco, fraise, banane ;
- le beurre pasteurisé conditionné en 250 gr et en pots de 1 kg

Le secteur semi moderne

Ce secteur est très peu étudié. Il est composé de petites unités de transformation semi modernes. Il est représenté par Kani-lait, Tarmamoua-Ader et la coopérative laitière de Niamey.

a) Kani-lait

Kani-lait une entreprise familiale créée en 1997 avec un effectif de 6 personnes. Cette mini-laiterie exploite aussi bien le lait de vache que du lait en poudre. L'approvisionnement en lait cru se fait à partir de la coopérative laitière de Kirkissoye et au niveau des éleveurs périurbains (Bédari, 2000). Les quantités de lait cru collectées varient de 50 à 200 litres par jour. Pour atteindre sa capacité de production estimée à 1 200 litres par jours, Kani-lait fait recours au lait en poudre acquis auprès des grossistes.

b) Coopérative Laitière de Niamey (CLN)

Créée par des producteurs intensifs de lait, la coopérative laitière regroupe une dizaine d'adhérents. Cette coopérative organise la collecte auprès de petits producteurs périurbains au profit d'une mini-laiterie d'une capacité de 1 000 litres par jour.

Le secteur artisanal

Le secteur informel concerne à priori la transformation artisanale du lait basée sur :

- la fabrication du lait caillé ;
- la fabrication du ghee ;
- la fabrication de l'huile de beurre ;

Procédés techniques

Le secteur moderne

Trois filières approvisionnent le secteur moderne en lait cru : la filière périurbaine, les filières rurales et le système de ranching promu par l'Etat.

- La filière périurbaine est alimentée par les éleveurs laitiers péri-urbains. La vente aux unités de transformation se fait soit directement par les producteurs, soit par des collecteurs ou encore par des ambulants (Vias et al, 2004). Le lait est réceptionné à la laiterie une fois par jour entre 9heures et 13heures. Les quantités collectées connaissent une variation saisonnière et annuelle. Les quantités moyennes de lait fournies à SOLANI sont de 1 600 litres avec des extrêmes allant de 1 200 à 2 000 litres, alors que Niger-lait collecte en moyenne 1 800 litres. Vias et al (2005) estime à 5 000 litres, les quantités de lait collectées par les unités de transformation.

Souley (2005) a montré à travers le tableau 1 ci-dessous que les quantités de lait collectées en zones périurbaines varient d'une année à l'autre. Cette variation est le fait de nombreux facteurs dont la saisonnalité de la production, la migration des éleveurs et les pertes liées à la mauvaise qualité du lait.

Tableau 1: Quantité de lait collectée et transformée par SOLANI

Année	Lait de collecte (l)	Quantité de poudre (t)	Production totale (l)
1996	949 948	259,0031	3 823 489
1997	876 289,5	258,5063	3 930 940
1998	25 252	142,094	1 601 710,25
1999	367 795	374,0376	4 385 099,75
2000	582 600,5	424,603	4 622 284
2001	459 455	626,7525	6 992 000

Source : (Souley, 2005)

- Pour les filières rurales, la collecte se fait en dehors du territoire de la communauté urbaine de Niamey, dans les zones rurales de Say, Torodi et Toukounous situées à une centaine de kilomètres. Malgré, les quantités collectées par jour (en moyenne 300 litres selon Bédari, 2001), la faible organisation de la collecte a entraîné l'abandon de cette filière.

- La station sahélienne expérimentale de Toukounous et la coopérative laitière de Kirkissoye, deux structures de l'Etat approvisionnent régulièrement le secteur moderne en lait. A l'acquisition par les privés, la SOLANI avait une capacité de transformation de 40 000 litres/jour soit 20.000 litres/jour/équipe. Mais la production réelle variait entre 5 000 et 15 000 litres par jour. Le lait caillé sucré représente environ 96% de la production totale, le lait frais pasteurisé 3% et les autres produits 1%. La modernisation de l'entreprise initiée par la direction a permis d'étendre la capacité à 70 000 litres alors que Niger-Lait atteint les 70 000 litres de lait (Souley, 2005).

A la réception, une analyse physico-chimique du lait frais se fait pour déterminer l'acidité, la densité, le pH. Une partie du lait livré aux laiteries est mal ou non valorisée en raison de sa mauvaise qualité. Ainsi, la quantité de lait refusée par la laiterie SOLANI pour défaut de qualité est évaluée entre 17 et 30% du lait présenté. Les causes principales de cette défaillance qualitative sont : le statut sanitaire médiocre du cheptel (présence de zoonoses telles que la brucellose et la tuberculose, de salmonelloses et de mammites à staphylocoques) ; les mauvaises conditions de la traite (propreté du pis, des mains du trayeur et du récipient de collecte du lait) ; les mauvaises conditions de conservation (utilisation abusive d'antibiotiques pour prolonger la durée de conservation du lait) ; la durée excessive du transfert à la laiterie suite à l'absence d'un réseau organisé de collecte et à des conditions peu adaptées du transport ; la fraude pour augmenter le volume de lait livré par addition d'eau (souvent non potable).

Le développement de la filière laitière nécessite donc, en parallèle aux actions d'augmentation de la production, une véritable prise en compte de la maîtrise des risques sanitaires pour améliorer la qualité des produits laitiers et garantir la santé du consommateur. En outre, une meilleure maîtrise de l'hygiène et de la qualité du lait devrait permettre un écoulement plus aisé et plus rémunérateur de la production.

Le secteur semi moderne

Les principaux produits commercialisés dans le secteur semi moderne sont le lait caillé et le yaourt brassé aromatisé sous différents conditionnements. La coopérative Laitière de Niamey commercialise essentiellement du yaourt brassé aromatisé conditionné en bouteilles de 33 cl.

Le lait collecté auprès des producteurs périurbains est soumis à différents examens de qualité physico-chimique (tests à l'ébullition, densimétrie, mesure du pH) avant d'intégrer le circuit de transformation qui comporte les étapes suivantes : filtration du lait, pasteurisation à 72°C pendant 30 min, refroidissement brutal à 42°C, ensemencement, refroidissement, ajout de vanille et de sucre, conditionnement et vente.

Les circuits de distribution et de commercialisation

Types d'acteurs, produits et flux

En zone périurbaine, trois circuits ont été identifiés impliquant les producteurs, les collecteurs, les unités de transformation et les consommateurs et, ayant chacun ses caractéristiques.

Le circuit direct

Dans le circuit direct où la vente du lait se fait directement au consommateur sans intermédiaire, le prix du lait au producteur varie de 215 à 300 Fcfa. Ce circuit semble être le plus important. Les producteurs développent diverses stratégies pour vendre directement le lait aux consommateurs. Ces stratégies vont de la vente à l'exploitation à la vente à domicile en passant par la vente à différents points. Les deux premiers circuits représentent 26% du lait commercialisé au niveau de la Communauté Urbaine du Niger (CUN) alors que la vente directe par les points de vente représente 4% du lait vendu.

Le circuit intégré

Dans ce circuit, il n'y a qu'un seul intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs : ce sont les unités de transformation. Le producteur transporte son lait jusqu'aux laiteries (SOLANI ou Niger-lait) pour le vendre. Le prix de vente du litre est de 235 Fcfa tout au long de l'année. C'est le plus important circuit parce qu'il représente 44% du lait vendu.

Le circuit semi- intégré

Ce circuit s'enrichit d'un second intermédiaire qui est le collecteur. En effet, le lait quitte le producteur pour arriver dans les laiteries par l'intermédiaire du collecteur. Le producteur vend le litre de lait aux collecteurs à 175 Fcfa en moyenne en saison des pluies et 180 Fcfa en moyenne en saison sèche chaude. Les collecteurs le revendent à 235 Fcfa le litre aux unités de

transformation. Ce circuit représente 4% de la production de lait commercialisée dans la CUN. Cependant, ce circuit peut connaître une variante qui intéresse 2% du lait commercialisé. En effet, certains collecteurs achètent le lait auprès des producteurs à 300 Fcfa le litre puis le revendent aux consommateurs à 400 Fcfa.

Les filières d'importation de lait et produits laitiers

Le lait fourni par les éleveurs périurbains ne pouvant pas couvrir les capacités de production des unités de transformation, SOLANI et Niger-lait ont recours à des importations massives de lait en poudre. Par exemple pour la fabrication du lait caillé sucré, il faut 9% de poudre de lait, 8% de sucre et 84% d'eau. Pour le lait frais pasteurisé il faut 4% de poudre et 96% de lait cru. Entre 1996 et 2001, les quantités de lait en poudre commandées par SOLANI sont passées de 250 à 600 tonnes.

L'offre nationale en lait est insuffisante pour faire face à une demande intérieure qui s'accroît d'année en année. L'Etat se trouve dans l'obligation d'importer des quantités massives de lait et produits laitiers pour réduire le déficit laitier, d'où une fuite de devises à hauteur de 6 milliards de Fcfa par an. L'union Européenne est le principal fournisseur (figure 7).

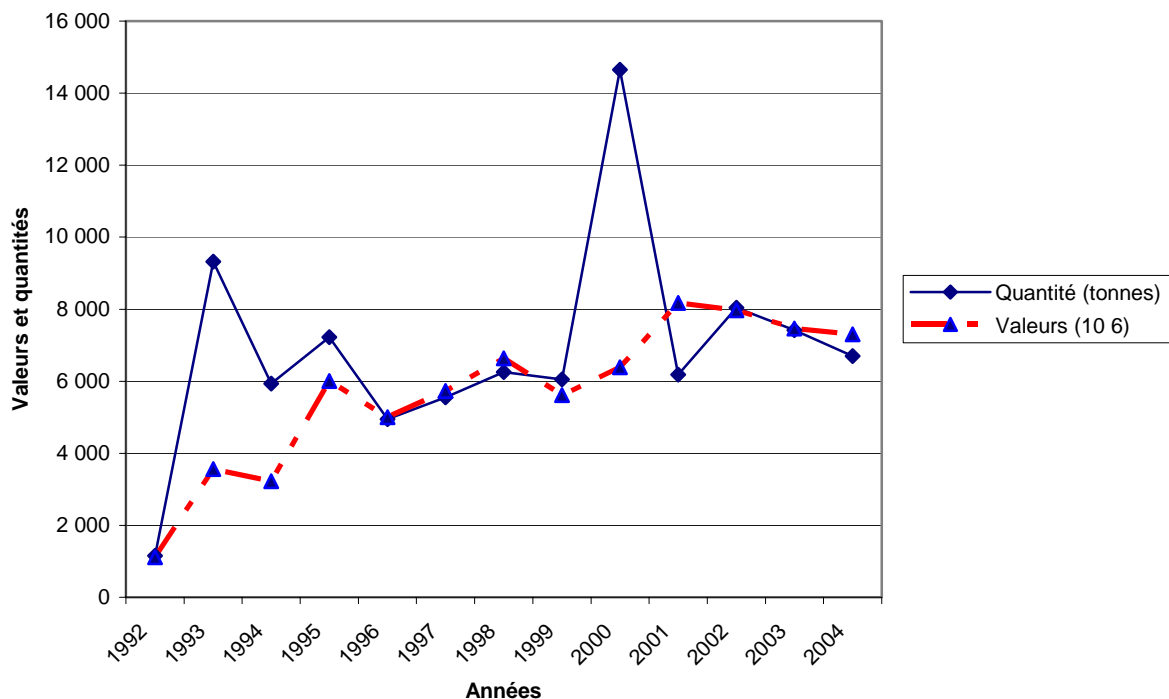


Figure 7 : Evolution des importations du lait et des produits laitiers au Niger

Organisation de l'approvisionnement en lait et produits laitiers

Le circuit d'approvisionnement en lait et produits laitiers est peu connu. Il semble qu'en général, l'importation du lait et produits laitiers est assurée par les établissements d'import-export. A partir de ces grossistes se met en place tout un réseau de distribution dont les acteurs sont de profils très variés.

Transformation des produits laitiers importés

Les produits laitiers importés et transformés se composent exclusivement du lait en poudre. La transformation est la même que celle du lait frais. Il s'agit de la transformation en lait caillé, yaourt aromatisé en lait frais reconstitué, ... Hormis cette transformation, SOLANI revend le lait en poudre en petits conditionnements de 100 Fcfa. Relativement au type et mode de consommation, la littérature existante ne fournit pas d'informations. Afin de comprendre les déterminants de la consommation du lait et des produits laitiers au Niger pour mieux expliquer les habitudes alimentaires, des investigations sont nécessaires. Ces pistes de recherche sont à prendre en compte.

En revanche, les statistiques du Ministère des Ressources Animales avancent un recul dans la consommation du lait par habitant et par an. La consommation moyenne est de 49,82 litres tout lait confondu et de 19,04 litres de lait de vache par habitant et par an entre 1968 et 1995. La chute de la consommation par habitant et par an s'explique par l'accroissement de la population nigérienne d'une part et par les pertes subies par le cheptel lors des sécheresses successives d'autre part.

Cette consommation est variable selon les zones de production, selon les saisons et selon les groupes ethniques. En zone nomade, le lait est presque l'alimentation de base des populations tels les Peuls, les Touaregs et les Bouzous, les Arabes, les Toubous, chez lesquels la consommation est de 1 à 3 litres par personne et par jour en fonction de la disponibilité en lait. C'est ainsi qu'une enquête menée par le Projet Camelin dans le Tadist (nord du département de Tahoua) en zone pastorale rapportée par YAHAYA et ISSA (1999), estime la consommation moyenne en tout lait confondu par personne et par jour à 3,5 litres en hivernage, 2,22 litres en saison froide et 1,4 litre en saison chaude.

Granier, cité par J. Coulomb et al. estime la consommation d'une famille Peule composée de 15 personnes (1 homme, 3 femmes, 5 filles et 6 garçons) à 21 litres/jour, soit une moyenne de 1,4 litre de lait par jour et par personne.

En zone agricole, le lait est utilisé par les sédentaires ruraux comme aliment d'appoint soit en nature ou délayé dans la bouillie (met préparé à partir du mil ou du sorgho). Les populations urbaines consomment généralement le lait frais et le lait caillé. Les populations urbaines consomment du lait plus que les sédentaires ruraux et moins que les populations nomades (CHEFEROU, 1994).

PERFORMANCES ECONOMIQUES DES FILIERES LAITIERES

Peu de travaux ont été jusqu'ici réalisés sur la rentabilité économique et financière de la filière lait au Niger. Les quelques études identifiées remontent à la période post dévaluation et ne concernent que le système de production intensif de lait à la coopérative laitière de Kirkissoye près de Niamey (Yacouba, 1995, Alkassoum, 1997). On peut rapidement en résumer les principales conclusions.

Les coûts de production moyens de lait sont élevés et ont eu tendance à s'accroître après la dévaluation. Ils étaient voisins du prix de collecte de l'OLANI en 1995 (tableau 2) puis ils ont dépassés ce prix en 1996. Ce qui semble indiquer une détérioration des rapports de prix pour les producteurs. Bien que le prix de collecte du lait soit actuellement de 235 FCFA, il reste toujours inférieur au coût de production moyen.

Tableau 2 : coût de production du litre de lait

Année	Coût Production (Fcfa/Litre)	Prix collecte OLANI (Fcfa/Litre)
1994/95	148	150
1995/96	270	175

La production intensive de lait en station n'est pas rentable dans ces conditions pour le producteur moyen. Pire, sa situation financière s'est détériorée. Ainsi, le revenu moyen tiré de la vente de lait qui était de 212 380 Fcfa en 1995 a chuté occasionnant une perte de 161 752 Fcfa en 1996.

Cette détérioration des résultats financiers a été imputée à deux éléments majeurs : d'un part la baisse de la production de lait au niveau de la station et d'autre part la hausse des coûts des intrants et de la main d'œuvre. Ces résultats partiels semblent indiquer que la dévaluation n'a pas profité à la production intensive de lait. Ils méritent d'être actualisés et complétés par des travaux plus systématiques sur les différentes sous filières (intensives et extensives).

Institutions, politiques et stratégies de développement des filières laitières au Niger

L'environnement institutionnel des filières laitières au Niger

Types d'institutions, coordination verticale et horizontale des acteurs

Au Niger, les filières laitières évoluent dans un cadre institutionnel faisant intervenir l'Etat, les acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, les unités de transformation, les consommateurs), les acteurs indirects (vétérinaires, associations d'éleveurs) et les partenaires au développement (bailleurs de fonds, les projets de développement,).

L'Etat

L'Etat joue un rôle essentiel dans le processus de développement du sous-secteur de l'élevage. Il élabore la politique de développement du sous-secteur et fixe, les orientations dont l'administration et les divers intervenants ont besoin pour intervenir dans le domaine de l'élevage. Cette politique a été définie dans le « document cadre de relance du secteur de l'élevage », adopté en 2002. Ce document insiste sur la promotion et le renforcement des organisations d'éleveurs, l'amélioration des ressources naturelles et la valorisation des zones et espaces pastoraux, l'amélioration de la santé animale, la promotion des marchés intérieurs et extérieurs et l'amélioration de la compétitivité comme des axes prioritaires d'intervention du gouvernement et des partenaires au développement dans le secteur de l'élevage. Par ailleurs, ce document identifie clairement la filière lait comme un secteur prioritaire d'intervention du Ministère des Ressources Animales. Aussi un Programme National de Développement de l'élevage laitier périurbain a été élaboré en 2003. En plus de l'élaboration de la politique de développement des filières laitières, l'Etat joue un rôle central dans la protection de la santé des consommateurs à travers la réglementation et le contrôle.

Les acteurs directs des filières

Les producteurs

Les producteurs constituent le premier maillon des filières laitières au Niger. Ils assurent les fonctions de production, de collecte et de commercialisation du lait. Une typologie prenant en

compte les systèmes d'élevage permet de distinguer les producteurs laitiers pastoraux, les producteurs agro-pastoraux et les producteurs périurbains.

- Les producteurs pastoraux sont très peu présents dans les filières laitières au Niger. La forte mobilité qui les caractérise les éloigne des lieux de consommation, en conséquence le lait est essentiellement autoconsommé.
- Les producteurs agro-pastoraux animent les filières rurales et périurbaines.
- Les producteurs périurbains laitiers sont en grande majorité des éleveurs *Peul* pour lesquels l'élevage reste une activité principale. Installés autour des grandes villes du Niger comme Niamey, ces éleveurs Peuls représentent 89% des producteurs laitiers périurbains contre 11% pour les autres ethnies à savoir *Zarma, Haoussa, Touareg*.
- A côté de ces producteurs, s'ajoutent les stations d'élevage laitier et les centres de multiplication de bétail dont l'un des objectifs est la production laitière.

Les collecteurs

Les collecteurs constituent le second maillon de la filière et ont pour rôles la collecte du lait auprès des producteurs et la vente directe aux consommateurs ou aux unités de transformation. C'est une activité pratiquée aussi bien par les producteurs que par les non producteurs. Autour de Niamey, les ethnies rencontrées sont les peuls (88%) et les Zarma (12%). Leur âge varie entre 20 et 54 ans avec une moyenne de 33 ans. Ils ont une expérience moyenne de 6 ans dans cette activité. En revanche, en zone rurale, la collecte reste encore une activité fortement féminine.

Les transformateurs

Ces acteurs constituent l'avant dernier maillon des filières laitières au Niger. Ils ont pour fonction la collecte et la transformation du lait. Le lait collecté au près des producteurs ou des collecteurs subit une transformation artisanale ou moderne avant d'être vendu aux consommateurs. En plus du lait de vache, ces agents utilisent du lait en poudre et commercialisent en plus du lait frais, d'autres produits laitiers (yaourt, beurre, lait caillé).

Les Consommateurs

Ils représentent le maillon final de la filière. Ce sont essentiellement les ménages que l'on rencontre dans toutes les ethnies. On trouve parmi eux des fonctionnaires, des retraités, des

commerçants. Le lait acheté est consommé sans transformation dans 62% des cas, il est chauffé dans 37% des cas et transformé dans 1% des cas avant d'être consommé.

En dehors des consommateurs chez qui une dynamique d'organisation est amorcée autour de deux associations, les filières laitières souffrent de l'absence d'une concertation entre les différents acteurs. Cette carence est une contrainte majeure pour les filières laitières, dans la mesure où l'amélioration de la qualité du lait, l'un des principaux enjeux du secteur, implique un dialogue permanent entre les éleveurs, les collecteurs et les transformateurs (Pseau, 2004). En outre, les producteurs et les collecteurs ne disposent pas pour l'instant d'organisations formelles à l'exception des coopératives laitières de Niamey et de Kirkissoye.

Les acteurs indirects des filières

Ces acteurs indirects sont essentiellement des prestataires de services pour les filières laitières. Ce sont les fournisseurs d'intrants (vétérinaires privés, vendeurs d'aliments de bétail).

Les partenaires au développement

Comme indiqué précédemment, la promotion de la filière laitière fait partie des programmes prioritaires retenus par l'Etat, en raison notamment du rôle important du lait dans le processus de sécurisation alimentaire. Quelques partenaires au développement concourent à appuyer les efforts du gouvernement. C'est notamment le cas des actions de :

- VSF-B (« Appui au Petits Producteurs de Lait de Niamey »-APPLN et « Projet Lait Sain pour le Niger»-LSN) et du Projet AZAWAK, tous trois financés par la Coopération Internationale Belge ;

- Le projet APPLN intervient depuis trois ans pour accroître la production laitière des animaux des petits producteurs de Niamey par l'amélioration de l'alimentation, la santé des animaux et la qualité du lait ;

- Le projet « Lait sain pour le Niger » a pour objectif spécifique d'améliorer la qualité du lait commercialisé sur le marché de Niamey. Cette amélioration débouchera sur une meilleure valorisation de la production laitière des unités familiales regroupées sur 28 sites environnant la capitale (soit plus de 50% des sites recensés). Les bénéficiaires ciblés sont les petits producteurs de lait et leurs familles dont le nombre est estimé à environ 7.000 personnes. Les axes d'intervention couvriront essentiellement la protection sanitaire du cheptel ainsi que la vulgarisation des mesures hygiéniques, des techniques et équipements

pour la conservation du lait. Le second groupe ciblé sera composé de quelque 80 collecteurs auprès desquels le projet interviendra en matière d'hygiène, de lutte contre la fraude (mouillage du lait, addition d'antibiotiques) et d'organisation du circuit de commercialisation.

- Le Projet d'appui à l'élevage des bovins de race Azawak (financement Coopération Technique Belge) appuie la sélection de la race Azawak à la station de Toukounous (Filingué) et diffuse en milieu rural des géniteurs sélectionnés à partir de cette station et du centre de Fako (Dakoro). Lié à ses activités génétiques, le projet Azawak intervient dans les domaines de l'organisation des éleveurs, de la zootechnie et de la santé animale. Le projet dispose d'un agent à Tahoua et de deux agents à Abalak.

- La coopération française qui finance le projet de Sécurisation de l'Agriculture et de l'Elevage Urbains (PSEAU) autour de la ville de Niamey. L'objectif principal du PSEAU est d'améliorer l'approvisionnement alimentaire de la ville de Niamey (qualité, volume, coût et régularité) à partir de systèmes de production urbains durables. Le projet est structuré en quatre composantes :

- Appui à l'élevage laitier et à l'aviculture moderne autour de l'agglomération de Niamey, à travers trois groupes d'activités : concertation et négociation entre les acteurs ; repérage et mise au point d'innovations techniques ; mise en place de dispositifs d'appui conseil placés sous la responsabilité des acteurs des filières.

- Appui au maraîchage urbain, à travers les mêmes types d'activités que la première composante.

- Appui à la mise en place de schémas concertés d'aménagement des zones agricoles de la Communauté Urbaine de Niamey, par la réalisation de diagnostics participatifs, l'appui à la réalisation d'actions collectives et la contribution à la définition d'un cadre réglementaire adapté.

- Coordination et gestion du projet.

Les principaux bénéficiaires du projet seront les éleveurs laitiers, les aviculteurs et les maraîchers installés dans l'agglomération ou à proximité ainsi que les consommateurs, les transformateurs de produits alimentaires et les structures de commerce de gros. Les intervenants sont des organisations socio-professionnelles, des opérateurs d'appui ainsi que certains services de l'administration.

Analyse de l'évolution des différentes politiques : types et résultats

Les politiques nationales dans lesquelles les filières laitières s'inscrivent sont celles relatives à l'orientation générale du développement de l'agriculture et de l'élevage, certaines politiques sous-sectorielles (élevage, foncier, organisations paysannes) et, enfin, la politique de décentralisation.

Les orientations globales de la politique de développement rural sont définies par plusieurs documents récents, en particulier :

- La stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire (SOSA, validée en août 2000), qui prévoit d'intensifier les productions animales et agricoles dans une perspective de sécurité alimentaire. Elle met également l'accent sur le renforcement du conseil technique aux producteurs, la concertation entre les pouvoirs publics et les organisations socio-professionnelles et le dialogue entre partenaires d'une même filière.
- La stratégie de développement rural (SDR), qui constitue le volet opérationnel de la stratégie de réduction de la pauvreté (adoptée en novembre 2001) pour le secteur développement rural et la sécurité alimentaire. Ce document constitue le cadre de référence pour tous les intervenants du secteur. Les principaux axes stratégiques retenus sont : l'augmentation de la productivité des systèmes de production agricole, l'accroissement du revenu des ménages et, enfin, le renforcement des capacités d'organisation et de prise de décision des populations.
- La politique relative aux organisations du monde rural, qui a été redéfinie par la loi sur les coopératives de 1996. Ce texte offre aux ruraux la liberté d'association et incite les producteurs à entreprendre en commun pour, par exemple, l'approvisionnement en intrants, la mise en place de dispositifs d'appui-conseil et la commercialisation des produits.
- La politique foncière, dont le principal texte est « l'ordonnance fixant les principes d'orientation du Code Rural », adoptée en 1993. Ce texte a pour objectif d'assurer un accès équitable des populations aux ressources naturelles, de prévenir de façon durable les conflits fonciers et de sécuriser les producteurs dans leurs droits. Jusqu'à présent, son champ d'application n'a pas concerné les zones où est pratiquée l'agriculture urbaine. Le foncier urbain fait, de son côté, l'objet de textes réglementaires désuets dont l'application s'avère de plus en plus délicate à Niamey (Pseau, 2004).

- Envisagée depuis l'indépendance du Niger, la politique de décentralisation a été relancée au début des années 1990. Les lois fixant les règles de la création de plus de 200 nouvelles communes ont été adoptées en avril 2002.

Politiques actuelles dans le secteur laitier : types et résultats

Dès l'accession du pays à l'indépendance, la politique du secteur laitier s'est construite autour de trois (3) axes pour améliorer la production et développer l'industrie laitière (**Maazou, 2001**) :

- la sélection, la multiplication et la diffusion de géniteurs performants ;
- l'amélioration de l'alimentation du cheptel ;
- la promotion de l'industrie laitière.

Sélection, multiplication et diffusion

Contrairement aux autres pays sahéliens où l'amélioration de la production laitière a privilégié l'introduction de races exotiques hautement performantes, au Niger le pouvoir public a préféré utiliser au mieux les ressources locales pour augmenter la production laitière. Des programmes de sélection et de diffusion des géniteurs performants avaient été conçus et mis en place et devaient concerner plusieurs espèces dont le zébu *Azaouak* pour l'espèce bovine. Cette race réputée bonne laitière, a fait l'objet d'une longue sélection dans l'unité de production de Toukounous, véritable station expérimentale située en zone sahélienne où les animaux sont élevés en mode extensif. Cette même race a été retenue pour peupler les centres de multiplication du cheptel, créés après la sécheresse de 1973, pour aider à la reconstitution du cheptel. Même, si la diffusion de géniteurs a connu très peu de succès, on peut retenir qu'elle a permis de promouvoir l'intensification de la production laitière dans les périmètres irrigués (coopératives laitières de Kirkissoye et de Dembou). Le plan d'action prévoyait que les sujets issus de la sélection seraient multipliés dans les Centres de Multiplication puis diffusés auprès des populations. Quatre Centres de Multiplication de bétail (Ibécétène, Sayam, Bathé et Fako) ont été créés. Cependant, la sélection des autres races bovines n'a jamais été envisagée.

Il ressort aujourd'hui que de toutes les races bovines, seule la race *Azaouak* a fait l'objet de sélection. Cependant, cette sélection n'a pas eu d'impact sur les élevages laitiers et sa contribution à l'amélioration de la production laitière a été insuffisante.

Amélioration de l'alimentation

L'alimentation constitue un des facteurs clés des productions animales en générale et de la production laitière en particulier puisqu'elle permet aux animaux de montrer leur réel potentiel laitier. Dans le cadre de promotion de la production laitière au Niger, Maazou (2001) fait remarquer que quatre (4) volets distincts ont été retenus pour améliorer les conditions alimentaires des animaux :

- L'amélioration des parcours naturels surtout en zone pastorale au sein des unités pastorales sur la base d'un système de gestion performant avec des actions diverses dont le reboisement-régénération surtout par des essences arbustives fourragères concourant à la protection et à la restauration de l'environnement ;
- Les cultures fourragères améliorantes en zone agricole comme base d'intégration de l'élevage à l'agriculture pluviale avec la recherche de modèles d'unités fermières de bonne productivité susceptibles de favoriser une gestion des terroirs adaptée aux contraintes existantes ;
- Les cultures fourragères irriguées dans les zones d'intensification de l'Agriculture (Aménagement Hydro-Agricole). A cet égard, le plan quinquennal avait retenu de leur affecter au moins 5 p% des espaces aménagés pour la production intensive de lait ou de viande. Les coopératives de production laitière de Kirkissoye et de Dembou où la conduite de l'élevage est intensive restent des points forts de cette politique. Ces coopératives sont installées en bordure du fleuve où la pluviométrie comprise entre 500 et 700 mm permet la production de fourrage (*Echinochloa stagnina*) sur les périmètres irrigués. L'alimentation est composée de fourrage et de sous produits agro-industriels ;
- Les UAB (Usines Aliments de Bétail et pierres à lécher) : l'amélioration qualitative et quantitative des productions animales ne peut être obtenue que par leur spécialisation selon les différentes espèces, voire l'âge des animaux. Mais, cette spécialisation n'ayant d'effet que par une alimentation aussi spéciale, les UAB constituent de ce fait un atout précieux, indispensable aux orientations de la politique suivie. Deux usines ont été installées à Niamey et Zinder.

Promotion de l'industrie laitière

Le programme de promotion des industries laitières devait conduire à l'implantation, dans quelques grands centres urbains, d'usines devant traiter le lait cru produit localement au besoin avec un complément importé en vue de satisfaire les besoins des consommateurs tout en garantissant la qualité nutritionnelle des produits à un niveau de prix accessible. Ce volet a permis l'extension de la laiterie de Niamey. Cependant, les laiteries modulaires prévues dans les autres centres urbains n'ont pas été construites.

En définitive, la stratégie de promotion de la filière laitière au Niger, reposait sur un système à la base duquel se trouveraient les éleveurs organisés en coopératives aussi bien en zone pastorale qu'agricole et disposant d'un matériel génétique amélioré et soutenu par tout un dispositif d'alimentation adéquat. Il résulterait d'un tel système un accroissement et une concentration notables de la production laitière alors propice à la création en aval d'un réseau de collecte fonctionnel et moins onéreux, capable de drainer cette production vers une usine pourvoyant aux besoins des consommateurs urbains (Maazou, 2001).

A l'heure du bilan, Amadou (2000) fait remarquer que la réalisation de ce programme a été partielle et les constats suivants peuvent être établis :

- (i) l'offre ne suit pas la demande et la consommation de lait par habitant qui était de 107 litres en 1968 n'est plus que de 42 litres en 1996 (Gouro, 1996) ;
- (ii) les longues années de sélection de zébu *Azaouak* n'ont eu que très peu d'impact sur les exploitants installés à la périphérie des unités pastorales ;
- (iii) les usines d'aliments de bétail assurent faiblement leur rôle de fournisseurs d'aliments de qualité, la production de fourrage n'a pas été adoptée par les producteurs et l'alimentation est toujours restée une contrainte majeure à la production laitière (Abdourhamane, 1997) ;
- (iv) très peu d'études ont été conduites sur les autres races bovines, et les perspectives d'amélioration de leur productivité n'ont pas été envisagées ;
- (v) l'organisation des éleveurs n'a pu être efficace, et les coopératives laitières de Kirkissoye et de Dembou ont rapidement évolué passant des mains des paysans à celles de personnes nanties pour lesquelles l'élevage relève plutôt de l'agrément que d'une activité lucrative ;
- (vi) le Niger est très dépendant des importations de lait et produits laitiers pour satisfaire une demande intérieure sans cesse croissante.

Pourtant, les chances d'une production sont réelles. C'est pourquoi un programme national de développement de la filière laitière a été élaboré en 2002 et financé à partir du budget national. Ce programme dont la phase pilote est prévue pour durer 5 ans a pour objectif global d'augmenter la production laitière périurbaine. Plus spécifiquement, le programme vise à :

- améliorer de manière significative la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel des populations ;
- réduire la pauvreté dans les zones urbaines et périurbaines en améliorant le revenu des populations ;
- améliorer le potentiel génétique du bétail périurbain par le croisement naturel ou artificiel ;
- accroître la production laitière afin de réduire les importations du lait et produits laitiers ;
- créer de l'emploi pour les producteurs démunis et les jeunes sans emplois ;
- promouvoir la transformation du lait en différents produits laitiers.

L'organisation du programme repose sur la structuration des producteurs en groupements d'intérêt économique selon la typologie des éleveurs et les systèmes d'élevage (intensif et semi-intensif). Ces éleveurs bénéficieraient sous forme de crédit d'un noyau laitier composé de génisses gestantes et de taureau. A l'heure actuelle, plus de 1 000 vaches ont été octroyées aux groupements féminins, cependant l'impact de ce programme mérite d'être évalué.

Politiques d'accès aux intrants, aux ressources

Il s'agit des politiques d'accès aux intrants zootechniques, vétérinaires et au foncier.

Accès aux médicaments vétérinaires

Relativement à l'accès aux intrants zootechniques, vétérinaires, la privatisation de la profession vétérinaire est devenue depuis 1991 une option centrale en matière de promotion de la santé animale. Si les activités d'importation et de distribution de produits vétérinaires ont été, depuis cette époque, entièrement privatisées, il n'en est pas de même des services de santé animale proprement dits, qui sont encore à ce jour, presque entièrement gérés par le secteur public. Le Ministère des Ressources Animales n'a en effet délivré jusqu'ici que cinq autorisations d'ouverture de cliniques vétérinaires (dont quatre sont en ce moment opérationnelles).

Quel que soit le mode de production, les producteurs laitiers ont faiblement recours aux intrants vétérinaires. Une enquête conduite autour de Niamey a montré qu'en dépit de la proximité de la ville, seulement 9% et 12% des éleveurs périurbains déparasitent leurs animaux respectivement une et deux fois l'année. Par ailleurs, certains éleveurs traitent les animaux de façon traditionnelle (28%). Le recours à la thérapie moderne se fait en cas de complication (14%). Les contraintes sanitaires sont très importantes. Chez les jeunes, on note surtout des troubles digestifs, alors que les sujets adultes souffrent d'affections respiratoires et de troubles digestifs liés très souvent aux verminoses digestives. Les coproscopies réalisées ont révélées la présence de strongles et de douves avec des OPG allant de 70 à 200.

Le faible pouvoir d'achat de ces éleveurs leur permet très peu l'accès aux intrants zootechniques.

Accès aux fonciers

Depuis 1985, les autorités nigériennes ont lancé un processus pour doter le pays d'un Code Rural afin de passer du système de gestion orale du foncier au système écrit. Ce processus a abouti à l'élaboration et à l'adoption en 1993, de l'ordonnance 93-015 du 02 mars 1993 portant Principes d'Orientation du Code Rural.

Les Principes d'Orientation du Code Rural se proposent de prendre progressivement la place de l'ensemble des règles juridiques préexistantes, qu'elles soient du droit écrit ou du droit coutumier. L'objectif est la sécurisation foncière des opérateurs ruraux, gage d'une rentabilisation des investissements dans le domaine du foncier et de la préservation de la paix sociale entre les différentes communautés nationales.

Après l'adoption des « Principes d'Orientation du Code Rural », l'arsenal juridique et réglementaire relatif au foncier s'est progressivement étoffé et d'autres textes complémentaires sont en cours de préparation. La vulgarisation et la mise en application de tous ces textes relèvent des compétences des institutions du code rural, régies par le Décret N° 97-008/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1997 portant organisation, attributions et fonctionnement des institutions chargées de l'application des principes d'orientation du code rural. Le dispositif institutionnel du Code rural comprend :

- Au niveau national, *le Comité National du Code Rural* : chargé de l'élaboration, de la vulgarisation et du suivi de l'application des « Principes d'Orientation du Code Rural », il est placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Agriculture. Le Comité National du Code Rural comprend un Comité consultatif, un bureau exécutif et un Secrétaire Permanent.

- Au niveau départemental, *le Secrétariat Permanent Départemental*, dirigé par un Secrétaire Permanent Départemental choisi parmi les hauts cadres connus pour leurs compétences en matière de développement rural.
- Au niveau de l'Arrondissement ou de la Commune, *le Secrétariat Permanent d'Arrondissement ou de commune* est dirigé par un Secrétaire Permanent d'Arrondissement ou de Commune.
- *Les Commissions Foncières (COFO)* sont des institutions paritaires chargées de la vulgarisation et de l'application des « Principes d'Orientation du Code Rural » et de ses textes complémentaires au niveau des arrondissements et des communes. La COFO est présidée par le Sous-préfet ou le Maire et comprend les personnalités suivantes :
 - o le Secrétaire permanent du Code Rural ;
 - o les chefs des Services Techniques municipaux ou d'arrondissement
 - o les autorités coutumières concernées par l'ordre du jour ;
 - o un représentant par groupe rural d'agriculteurs, d'éleveurs, de femmes et de jeunes ruraux ;
 - o toute personne dont la présence est jugée nécessaire.
- *Les Commissions Foncières de Base (COFOBs) ou Relais (COFORs)* sont instituées au niveau local (décret N° 97-006/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1997, article 42) ; leur composition n'est pas précisée, mais il est prévu qu'elles jouent un rôle de relais pour les COFOs d'arrondissements. De fait, le décret ne fait pas mention de COFO de base ou de COFO relais, mais fait la distinction entre quatre niveaux différents : village/tribu ; canton/groupement ; arrondissement/commune ; département. Dans la pratique, le terme de COFOs de base est utilisé pour le niveau village/tribu et celui de COFO relais pour le niveau canton/groupement.

Au titre de ses compétences consultatives, l'avis de la commission foncière est obligatoirement requis pour toutes les questions relatives à :

- la détermination du contenu de la mise en valeur des terres ;
- la procédure d'élaboration des concessions rurales pouvant conduire à l'acquisition d'un droit de propriété sur les terres concédées.

Au titre de son pouvoir de décision, la commission foncière a compétence pour procéder à la reconnaissance et à l'établissement du contenu des droits fonciers ainsi qu'à la transformation des droits de concession rurale en droit de propriété.

La commission foncière est dotée d'un pouvoir général de contrôle de la mise en valeur des terres. Les décisions de la commission foncière sont des actes administratifs. Elles peuvent faire l'objet d'un recours administratif hiérarchique adressé au Préfet du département et d'un recours pour excès de pouvoir, selon la procédure légale.

Malgré cette politique, les producteurs périurbains vivent une insécurité foncière. Cette dernière résulte du double usage du foncier urbain (infrastructures et activités agricoles). Cette situation entraîne souvent l'instabilité des producteurs et l'absence de parcours pour les animaux.

Organisation professionnelle, service d'appui à la filière

Les filières laitières sont caractérisées par l'absence d'organisation professionnelle. Une enquête conduite en 2000 a révélé que 64% d'éleveurs autour de Niamey n'étaient pas organisés (Naféri, 2001). Les services d'appui se focalisent sur la filière périurbaine et portent sur la concertation et la négociation entre les acteurs des filières, le repérage et la mise au point d'innovations technico-économiques répondant aux besoins des acteurs et visant à améliorer les performances de la filière, la mise en place de dispositifs d'appui conseil, placés sous la responsabilité des acteurs des filières.

Perspectives de développement des filières locales et question de recherche

Les filières laitières au Niger présentent d'énormes potentialités insuffisamment exploitées qui les prédisposent à être très compétitives.

Cependant, les éléments de comptabilité et de performances économiques des filières manquent pour apprécier la compétitivité des filières locales. Ces aspects constituent des axes de recherches. Ils doivent être couplés à des investigations pour mieux comprendre les déterminants de la consommation du lait et des produits laitiers. Par ailleurs, les filières d'importations des produits laitiers ont été peu étudiées et méritent d'être approfondies afin de comprendre les déterminants de leur compétitivité par rapport au lait local.

Conclusion

Dans un pays, où le croît démographique dépasse 3,5% corrélé à une urbanisation galopante (induisant des modes de vie et de consommation), l'augmentation de la production laitière pour répondre aux besoins en protéines animales reste un enjeu important dans la sécurité alimentaire, le rééquilibrage de la balance des paiements, la création des emplois et la réduction de la pauvreté des populations. C'est pourquoi la participation d'une équipe pluridisciplinaire nigérienne à ce projet de recherche sur les politiques laitières dans la zone UEMOA permettrait de proposer des options politiques pour une meilleure compétitivité de nos filières locales. Cette synthèse constitue à ce titre un repère pour orienter les activités dans cette perspective.

Bibliographie

- 1- **Abdourahamane A, 1997.** Contribution à l'étude des contraintes à la production laitière de la vache zébu Azawak en milieu réel : Exemple de la station d'élevage de Kirkissoye au Niger. Thèse médecine vétérinaire ; EISMV, Dakar. Sénégal, 70 p
- 2- **Achard. F ; Chanono M. , 1997.** Mortalité et performances de reproduction chez le Zébu Azaouak à la station de Toukounous, Niger (1986-1992). Revue. Elevage et Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, 1997, **50** : 325-333.
- 3- **Achard. F ; Chanono M. , 1995.** Un système d'élevage performant bien adapté à l'aridité à Toukounous dans le Sahel Nigérien. Note méthodologique : *sécheresse* n° 6 : p. 215-22
- 4- **Afrique Agriculture, 1993.** Production laitière : Enjeux et perspectives. N°210 décembre (18), p 26-33.
- 5- **Alkassoum K., 1997.** Analyse économique du système d'élevage intensif (cas de la coopérative laitière de Kirkissoye). Mémoire de fin d'études, ITA4 (PA), Faculté d'Agronomie, Niamey, Niger.
- 6- **BA Diao M., 1998.** L'élevage laitier en zone périurbaine de Dakar : Situation et perspectives. Actes de l'atelier *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne* CIRAD-CORAF, 20-24 avril 1998, Montpellier, France. p.149 -151
- 7- **BA Diao M., 1995.** La production laitière au Sénégal : Contraintes et perspectives. In *Collection actualités scientifiques*. Reproduction et production laitière, SERVICED, p 63-80.
- 8- **Beidari S. , 1999.** Bilan et perspectives de la production laitière en zone périurbaine au Niger : cas de la communauté urbaine de Niamey. Mémoire de fin d'études IPR/IFRA annexe de Bamako, 102 p

- 9- **Boutonnet J. P., 2000.** Compétitivité des productions animales en Afrique subsaharienne et à Madagascar. Ministère des Affaires Etrangères. Série rapports d'étude. 191p
- 10- **Diop P. H, Abellah M., 1995.** Production laitière en Afrique au sud du Sahara : Problématique et stratégie, in *Actualités Scientifiques* : Reproduction et production laitière, SERVICED, p. 19-34
- 11- **Duteurtre G, Bonnet, 1995.** Diagnostic de la filière laitière bovine à destination d'Adis Abeba : Bilan sur les composantes périurbaine et urbaine. In Actes de l'atelier Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. CIRAD-CORAF, 20-24 Avril 1998, Montpellier, France p. 149-151
- 12- **Godet G, Landais E, Poivey J.P., Agabriel J. et Mawudo W, 1980.** La traite et la production laitière dans les troupeaux villageois sédentaires au nord de la Côte d'Ivoire. Revue Elevage et Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux, 1980, n°33 p. 319-327
- 13- **GRET. 1995.** L'approvisionnement des villes africaines en lait et produits laitiers. Etude FAO.Rome, 102 p.
- 14- **Idrissa A, 2000.** Etude technico-économique des systèmes de production laitière bovine dans la zone périurbaine de Niamey: Diagnostic et perspectives d'amélioration. Thèse de Magister en sciences agronomiques, INA d'El Harrach-Alger 145 p.
- 15- **Jullien F., VERDELHAN-CAYRE G, 1999.** Rapport d'évaluation. Projet d'appui à la filière laitière autour de N'Djamena Tchad, 65 p.
- 16- **Maazou.I. 2001.** Document cadre pour la relance du secteur de l'élevage. MRA .Rapport définitif. 61 p.
- 17- **Maty BA ; Boujenane I, 1986.** Performances de reproduction et de production laitière des vaches Pies-noires au Maroc. Revue Elevage et Médecine Vétérinaire des Pays Tropicaux,1986, n°39 p.145-149.

- 18- **Moustier P., 1998.** Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. CIRAD-CORAF, 20-24 Avril 1998, Montpellier, France 271 p.
- 19- **Ousmane BA. 1992.** Contribution à l'étude du système de production laitière de la vache N'dama (bos taurus) en Haute Casamance : Contraintes et stratégies d'amélioration. Thèse médecine vétérinaire ; 58 p.
- 23- **Rasambainarivo J.H., Rabehaniriniony M., Ratovonahary M. Rakotondravo, 1996.** La production laitière sur les hautes terres Malgaches. Données récentes et stratégie de recherche. In *Reproduction et production laitière*, SERVICED, p.81-91
- 24- **Saidou O., 1997.** La coopérative laitière de Kirkissoye et les contraintes à l'intensification de la production laitière dans un système fourrager irrigué. Mémoire de fin d'études, Faculté d'Agronomie. CRESA. Niamey, Niger, 47 p.
- 25- **Sayabou M. S., 1994.** Evolution pondérale des veaux de la naissance à 36 mois à la station de Toukounous. Rapport de stage, Faculté d'Agronomie de Niamey, Niger, 26 p.
- 26- **Simoulin J. L, 1965.** Le zébu de l'Azaouak. Amélioration de l'élevage en zone sahélienne. Thèse de doctorat vétérinaire, ENV, Lyon, France, 165p (n°32).
- 20- **Yacouba D., 1995.** Etude comparative de deux modes d'élevage : système d'élevage intensif à Kirkissoye, système extensif amélioré à Toukounous. Mémoire de fin d'études, ITA4 (PA), Faculté d'Agronomie, Niamey, Niger.